

**Renouvellement des représentant-es du personnel à la CAP N°5 (AI) du CNRS :
Liste présentée par Sud Recherche EPST avec le soutien de Sud Éducation,
membres de Solidaires Fonction Publique**

**ÉLECTIONS CAP
2014 : les enjeux**

Le renouvellement des *Commissions Administratives Paritaires (CAP)* est simultané au scrutin du *Comité Technique (CT)*. Le résultat du vote au CT constitue à présent la mesure de la représentativité syndicale pour les autres instances. Pour autant, la participation à l'élection des CAP demeure importante :

En votant aux CAP, vous exprimerez votre intérêt pour la **sauvegarde du statut de titulaire**, mis à mal ces dernières années.

En votant pour la liste SUD, vous refuserez l'explosion de la précarité au CNRS, la sous-traitance comme recours à la pénurie de postes... la dégradation des conditions de travail, avec la mise sous pression permanente des personnes et des équipes...

Vous manifesterez votre appui à l'action menée dans les différentes CAP durant nos mandats précédents, centrée sur :

- **L'exigence d'une transparence dans la gestion du statut** ; ce qui débute par l'information de chacun-e sur le travail de ces instances, un réel accès de tous à la mobilité sur les postes vacants, un calendrier de gestion permettant à chaque agent de bien juger de la date de son départ en retraite.
- **La lutte contre les blocages** : pour des carrières les plus fluides possibles.
- **La prise en compte de toute l'activité professionnelle antérieure** dans les dossiers de promotions des agents, ce qui débute par la mise à disposition de données exhaustives.
- **Une approche globale** avec notamment la prise en compte de l'environnement de travail dans l'analyse des situations relevant du « disciplinaire ».

En votant pour SUD Recherche EPST, vous nous permettez surtout de poursuivre et d'amplifier ce travail.

DEFENDONS et AMELIORONS

LE STATUT DE TITULAIRE

Pour nos carrières et pour la recherche !

STOP à la PRECARITE :

**Un emploi stable pour tous les personnels
Des Postes de Titulaires pour la RECHERCHE PUBLIQUE !**



Seul l'emploi stable permet d'assurer la pérennité de la recherche. Cette appartenance à la fonction publique n'est en aucun cas un frein à la créativité et à la mobilité des individus, que celle-ci soit thématique, géographique, ou de corps de rattachement. Si la recherche sur « projets » se développe (échelon européen,...), pourquoi l'emploi stable sur statut de titulaire ne pourrait-il y répondre ?

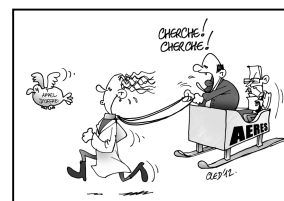
Seul l'emploi sur statut de fonctionnaire est compatible avec une vraie indépendance. C'est un préalable pour répondre à la demande « *d'expertise scientifique indépendante* » désormais sollicitée de toutes parts, notamment après le scandale du Médiateur.

Pas de recherche durable sans emplois durables !

Un salaire et une évolution de carrière motivants...



... et pas de miroir aux alouettes !



Un réel droit à la mobilité choisie, l'accès à la formation permanente, de bonnes conditions de travail pour tous et une recherche publique efficace et indépendante...

**Aidez-nous à développer la mobilisation unitaire
à la hauteur des attaques !**

SOLIDAIRES dans un monde de brutes !

VOTEZ SUD-Recherche EPST

NOS REVENDICATIONS

RECRUTEMENT

Au fil des arbitrages budgétaires, **l'effectif de catégorie C diminue alors qu'il manque du personnel sur ces fonctions**; c'est la conséquence d'une politique de « repyramidage » érigée en principe, et le développement massif de la sous-traitance.

Le maintien de recrutements à tous les niveaux de qualification est nécessaire. Le tuilage entre générations est impératif pour éviter la perte de savoir-faire.

Face à l'explosion du nombre de post-doctorants, chercheurs en CDD, **nous revendiquons un recrutement sur poste statutaire des jeunes chercheurs au plus près de la thèse.**

L'accueil et le maintien dans l'emploi des agents confrontés au handicap doit s'inscrire dans une politique globale alliant : accessibilité des locaux, recrutement par « voie contractuelle » sur les profils vacants, souci de l'adéquation entre agent et fonction, partenariat avec les universités, ateliers « hors les murs » avec les ESAT (*Etablissements et Services d'Aide par le Travail*).

GESTION DU STATUT DE TITULAIRE

L'attractivité des métiers de la recherche suppose une refonte des carrières, avec :

- Une politique de recrutement basée sur l'adéquation aux postes pour limiter les sur-diplômés ; le maintien du recrutement d'agents sans diplôme.
- La revalorisation des débuts de carrière, avec la prise en compte lors du recrutement des périodes d'activité de niveau équivalent, tant dans le privé que dans le public.
- L'amélioration des carrières, d'une part en augmentant l'amplitude indiciaire au sein des corps et les possibilités de promotion, d'autre part en reprenant les mêmes réductions d'ancienneté (6 mois) dans tous les corps.
- La reconnaissance des qualifications réelles, par un plan de reclassement.

L'année de stage doit être considérée comme une période d'adaptation de la nouvelle recrue à son environnement de travail avec accès à des formations complémentaires... et non comme une mise à l'épreuve !

Lors des promotions :

- La mise en compétition des agents à l'échelon d'une unité est contradictoire avec la reconnaissance du travail d'équipe, élément de base de la recherche.
- **Nous demandons la prise en compte de 2 dimensions : celle collective**, avec une approche nationale par corps, suivant la réglementation et qui vise à assurer des carrières fluides, sans blocage ; **celle individuelle**, permettant de prendre en compte l'ensemble de la carrière de la personne, plus largement que celle résultant de sa situation administrative du moment.

NOS ENGAGEMENTS

Pour Sud Recherche EPST, en matière d'avancement, les élus syndicaux n'ont pas à sélectionner les dossiers au "mérite" - d'abord, qu'est-ce que ça veut dire ? - ou par "relations". L'action syndicale doit être une défense collective, pas une voie de promotion ! De toutes façons, il serait bien prétentieux pour des élus de prétendre avoir un réel pouvoir en la matière dans des commissions paritaires sans se compromettre dans des "arrangements" avec l'administration.

Les élus SUD se consacrent avant tout à défendre les dossiers d'avancement des agents bloqués en bout de grille ou en sous classement manifeste, sur des critères objectifs, en protestant contre les avancements "météoriques" de certains poulains de l'administration. Pas de négociation en sous-main, pas de dossiers "signalés" de copains.

Ils luttent également, au grand déplaisir d'une partie de l'administration, pour combattre les blocages "internes" aux laboratoires (agents jamais proposés, ou toujours mal classés) et contre les blocages des classements en région et contre les dérives manifestes des commissions régionales de classement.

De plus, nos élus s'engagent en particulier pour :

- **L'équité et la solidarité entre tous les agents**, en se comportant en véritables représentants de tout le personnel, pas seulement de dossiers « signalés ». Ils n'ont rien à attendre de la direction et refusent que l'avenir d'un individu dépende de considérations gestionnaires.
- **La défense du personnel**, pas le partage de miettes de pouvoir : nous souhaitons rétablir les CAP dans leur rôle de véritables alternatives à des solutions hiérarchiques. Nous refusons que les sanctions disciplinaires soient un instrument de gestion du personnel.
- **La transparence et l'information de tous.** L'existence de représentants attentifs à la défense des personnels oblige l'administration à débattre de ses critères d'attribution des promotions ou à motiver ses décisions, y compris disciplinaires. Nos représentants s'engagent à rendre publics tous les abus dont ils auraient connaissance dans l'exercice de leur mandat.

SOLIDAIRES DANS CE MONDE DE BRUTES ! VOTEZ pour les candidats SUD-RECHERCHE EPST !

Bruno BAUDOIN
Ameziane CHERFOUH
Sylvie BLET
Laurent NOBLET

Patrice LAJOYE
Hugues DOMERGUE
Christiane PEGNE GOUPIL
Christian L HENORET